

Cap sur mes formations 2024

 FORMATION

JE ME FORME POUR...

**...DÉVELOPPER MA
MICRO-ENTREPRISE !**

SUR-MESURE

COMPÉTENCES

EXPERTISE

PROXIMITÉ

cma-cvl.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

Vous souhaitez créer ou développer une micro-entreprise ?



➤ Formez-vous avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire. Nous sommes à vos côtés.

Vous avez des ambitions entrepreneuriales et souhaitez créer ou développer votre micro-entreprise ?

Ne cherchez plus, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire est votre partenaire incontournable dans cette nouvelle économie en pleine croissance.

Que vous soyez artisan(e) en herbe, en quête de maîtriser tous les aspects de la micro-entreprise ou que vous souhaitiez faire évoluer votre structure vers un autre statut, nous sommes convaincus qu'une formation adaptée peut vous aider à atteindre vos objectifs.

Le régime fiscal de la micro-entreprise est devenu une véritable opportunité pour créer son propre emploi ces dernières années. Cependant, il est soumis à certaines obligations spécifiques.

Nos équipes vous accompagnent dans ces démarches et vous aident à anticiper les défis qui se présentent à vous. De plus, nous vous offrons la possibilité de faire évoluer votre micro-entreprise vers un autre statut à mesure que vous grandissez.

Quel que soit votre profil, **notre catalogue de formation dédié aux micro-entrepreneurs vous propose une gamme variée de programmes** : développer vos compétences commerciales, améliorer votre stratégie de communication ou simplement vous familiariser avec les spécificités du régime de la micro-entreprise... Nous avons la formation adaptée à vos besoins.

Nos conseillers sont là pour vous guider et vous orienter vers la formation la plus appropriée à votre situation. Ils sont vos partenaires privilégiés dans la construction d'une réponse globale et adaptée à vos projets. Vous bénéficierez ainsi d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre parcours.

Et parce que nous voulons rendre l'accès à la formation simple et pratique, nos formations sont disponibles dans 10 sites de la région Centre-Val de Loire, ainsi qu'en format numérique pour une intégration facile dans votre emploi du temps chargé.

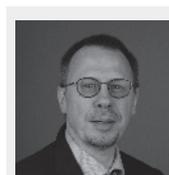
Alors, que vous ayez un projet en tête, une question à poser ou simplement besoin d'un accompagnement, nos conseillers sont là pour vous écouter et vous aider, toujours à proximité de chez vous.

CMA Centre-Val de Loire, à mes côtés pour tous mes projets !



**Aline
MÉRIAUX**

Présidente
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Centre-Val de Loire



**Pascal
BLASZCZYK**

Vice-Président
en charge de la formation
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Centre-Val de Loire



**Francis
RÉNIER**

Vice-Président
en charge de l'Orientation
et Insertion Professionnelle
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Centre-Val de Loire

➤ LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE-VAL DE LOIRE, VOTRE ORGANISME DE FORMATION !

➤ SE FORMER, UN VÉRITABLE PROJET...

Réel investissement pour développer votre entreprise, la formation est la clé pour renforcer vos compétences, vous adapter à l'évolution des pratiques professionnelles et de votre environnement. Nos formations s'adressent à tous les publics et particulièrement aux artisans, à leur conjoint et à leurs salariés.

➤ EN CHIFFRES...


10
sites de formation
continue


300
formateurs


10
conseillers


100
formations


4650
stagiaires par an


8,52 /10
Taux de satisfaction
au second trimestre 2023

➤ NOS ENGAGEMENTS

- des formateurs spécialistes de l'entreprise artisanale
- des formations près de chez vous
- des solutions adaptées à votre emploi du temps
- des formations en petits groupes
- des formations dans votre entreprise
- des échanges riches entre les participants
- des tarifs très attractifs

➤ NOS FORMATIONS SONT ÉLIGIBLES À DIVERS CONCOURS FINANCIERS



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité



AVEC LE SOUTIEN DE LA
RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

«Formation organisée avec le concours financier de la
Région Centre-Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du
Pacte Régional Investissement pour les Compétences»



Cette offre de formation
est éligible à

MON
COMPTE
FORMATION

moncompteformation.gouv.fr

➤ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Un conseiller formation dédié

Pour valider les **prérequis** d'entrée en formation, **adapter les contenus** à vos besoins, assurer l'**évaluation** et le **suivi** post-formation.



Votre satisfaction, notre priorité !

En fin de formation, vous serez sollicité(e) pour répondre à notre **enquête de satisfaction**, ce qui nous permet d'**analyser notre performance** (taux de satisfaction).



Un accès aux formations à distance

Notre offre de formation vous donne accès à divers **webinaires**, modules **full digitaux** ou encore **parcours mixtes**.



Une pédagogie active et participative

Nos formations combinent **apports théoriques et cas pratiques** afin de vous faire appréhender au mieux les contenus.



Des formateurs qualifiés

Pour vous, nous choisissons des intervenants qualifiés, après un process de sélection garantissant leurs **parcours et expériences** dans leurs domaines d'intervention.



La formation intra-entreprise

Nous nous adaptons pour former vos salariés directement **dans vos murs**.

FORMATIONS
ACCESSIBLES
TOUT PUBLIC



€ TARIFS

Contactez votre conseiller pour une étude personnalisée et un devis gratuit.* Au cas par cas, des prises en charge totales ou partielles sont possibles (voir "le financement de ma formation" p 16).

**coordonnées au dos du catalogue*

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
BILAN DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER
LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



PARCOURS DE FORMATION POUR LES MICRO-ENTREPRENEURS

RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MICRO-ENTREPRISE

ANTICIPER LES DIFFICULTÉS : PILOTER SES PREMIERS MOIS D'ACTIVITÉ

NOUVEAUTÉ

PACK COMMERCIAL

FAIRE ÉVOLUER SA MICRO-ENTREPRISE EN CHANGEANT DE STATUT

NOUVEAUTÉ

CLÉ STARTER - GÉRER SA MICRO-ENTREPRISE

COMMERCIAL

FORMATION COMMERCIALE POUR LES NON COMMERCIAUX

NOUVEAUTÉ

NUMÉRIQUE

STRUCTURER SA STRATÉGIE DIGITALE POUR TROUVER DES CLIENTS

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION
VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR LES TPE/PME

PLUS D'INFOS...

LES FORMATIONS 2024

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

BILAN DE COMPÉTENCES

LE FINANCEMENT DE MA FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

POLITIQUE D'UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

MES CONSEILLERS FORMATION



Réf.	Durée	Formation en présentiel dans les départements	Page
ME-001	1 jour	18, 28, 36, 37, 41, 45	8
CR-004	1 jour	18, 28, 36, 37, 41, 45	8
CR-005	2 jours	18, 28, 36, 37, 41, 45	8
ME-002	1 jour	18, 28, 36, 37, 41, 45	9
ME-003	1 jour	36, 45	9
AMC-008	2 jours	18, 28, 36, 37, 41, 45	10
AMC-017	2 jours	28, 36, 37, 41, 45	11
AMC-018	3 à 7 jours	18, 28, 36, 37, 41, 45	11

Page
12-13
14
15
16
17
18
19
20

SOMMAIRE

PARCOURS DE FORMATION POUR LES MICRO-ENTREPRENEURS



 En présentiel | **1 JOUR**
 18, 28, 36, 37, 41, 45

€ TARIF : 210 € NETS DE TAXE

Je contacte mon conseiller pour le montage financier de ma formation.

➤ RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MICRO-ENTREPRISE

Réf. ME-001

Être à jour des obligations liées à la micro-entreprise

- remplir ses obligations comptables et de gestion
- déclarer et suivre son chiffre d'affaires
- développer une activité pérenne

Prérequis : être installé en micro-entreprise ou être porteur de projet

 En présentiel | **1 JOUR**
 18, 28, 36, 37, 41, 45

€ TARIF : 210 € NETS DE TAXE

Je contacte mon conseiller pour le montage financier de ma formation.

NOUVEAUTÉ

➤ ANTICIPER LES DIFFICULTÉS : PILOTER SES PREMIERS MOIS D'ACTIVITÉ

Réf. CR-004

Utiliser les outils adéquats et avoir les bons réflexes pour prévenir les difficultés : tableau de bord, gestion commerciale et organisation

- identifier les étapes pour anticiper les premières difficultés
- définir le plan d'action pour faire face et ajuster son organisation

Prérequis : avoir déjà créé une entreprise et démarré son activité

 En présentiel | **2 JOURS**
 18, 28, 36, 37, 41, 45

€ TARIF : 280 € NETS DE TAXE

Je contacte mon conseiller pour le montage financier de ma formation.

➤ PACK COMMERCIAL - "TROUVER VOS PREMIERS CLIENTS ET BOOSTER VOS VENTES"

Réf. CR-005

Trouver des clients en étudiant son marché et en se démarquant de ses concurrents

- créer des outils de communication adaptés à son entreprise et valoriser son identité dans sa stratégie commerciale
- choisir son ou ses circuits de distribution
- définir son juste prix et son coût de revient
- cibler les actions commerciales les plus adaptées à ses clients
- faire du web un atout pour le développement de son activité

Prérequis : avoir déjà créé une entreprise et démarré son activité

PARCOURS DE FORMATION POUR LES MICRO-ENTREPRENEURS

 En présentiel | **1 JOUR**

 18, 28, 36, 37, 41, 45

€ **TARIF : 210 €** NETS DE TAXE

*Je contacte mon conseiller
pour le montage financier
de ma formation.*

NOUVEAUTÉ

➤ FAIRE ÉVOLUER SA MICRO-ENTREPRISE EN CHANGEANT DE STATUT

Réf. ME-002

Évaluer toutes les options disponibles pour choisir celle qui conviendra le mieux à l'évolution de son activité

- diagnostiquer sa micro-entreprise pour anticiper un changement de statut
- identifier les statuts possibles et leurs impacts juridiques, fiscaux et sociaux
- analyser et préparer son changement de statut

Prérequis : avoir créé son entreprise sous le régime de la micro-entreprise

 En présentiel | **1 JOUR**

 36, 45

€ **TARIF : 210 €** NETS DE TAXE

*Je contacte mon conseiller
pour le montage financier
de ma formation.*

➤ CLÉ STARTER - GÉRER SA MICRO-ENTREPRISE

Réf. ME-003

Gérer sa micro-entreprise au quotidien

- estimer son seuil de rentabilité et fixer ses prix pour garantir la viabilité de l'entreprise
- établir les devis et factures avec les mentions obligatoires
- répondre à ses obligations comptables
- mettre en place des outils simples de suivi de son activité

Prérequis : diriger une micro entreprise

 En présentiel **2 JOURS**

 18, 28, 36, 37, 41, 45

€ TARIF : 420 € NETS DE TAXE

Je contacte mon conseiller pour le montage financier de ma formation.

NOUVEAUTÉ

► FORMATION COMMERCIALE POUR LES NON COMMERCIAUX

Réf. AMC-008

Développer sa posture commerciale pour mieux vendre ses produits

- dépasser ses a priori sur l'approche commerciale
- savoir mener un entretien orienté sur les besoins et attentes clients
- argumenter pour convaincre son client
- présenter son offre de façon dynamique

Prérequis : aucun





NUMÉRIQUE

 En présentiel **2 JOURS**

 28, 36, 37, 41, 45

€ TARIF : 420 € NETS DE TAXE

Je contacte mon conseiller pour le montage financier de ma formation.

► STRUCTURER SA STRATÉGIE DIGITALE POUR TROUVER DES CLIENTS

Réf. AMC-017

Mettre en place une stratégie efficace

- définir une stratégie adaptée aux nouveaux comportements et usages de ses clients
- s'adapter à l'évolution des marchés
- augmenter sa visibilité et son chiffre d'affaires sur Internet

Prérequis : savoir utiliser un ordinateur

 En présentiel **3 À 7 JOURS**

 18, 28, 36, 37, 41, 45

€ TARIF : 630 À 1470 € NETS DE TAXE

Je contacte mon conseiller pour le montage financier de ma formation.

► DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR LES TPE/PME

Réf. AMC-018

Mettre en place une stratégie de communication efficace

- promouvoir son entreprise, son activité, son savoir-faire par le biais des réseaux sociaux
- gagner en visibilité en se faisant connaître auprès des prospects ciblés et en fidélisant ses clients
- augmenter son chiffre d'affaires

Prérequis : savoir utiliser un ordinateur, un smartphone et Internet. Être enclin à l'utilisation de ces réseaux dans le cadre de son activité quotidienne



➤ LES FORMATIONS 2024

Une offre de formation adaptée à vos besoins



JE ME FORME ...AVANT DE ME LANCER

PARCOURS CRÉATEUR, REPRENEUR

Un projet de création ou de reprise d'une entreprise artisanale ? Vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière professionnelle ? La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire vous accompagne dans ce grand projet !

Procurez-vous vite notre catalogue dédié et prenez contact avec votre conseiller CMA Centre-Val de Loire.*

**coordonnées au dos du catalogue*

JE ME FORME POUR ...AFFINER MES CONNAISSANCES

FORMATIONS COURTES

Vous souhaitez pousser encore plus loin votre bagage de connaissances professionnelles ?

Pas le temps pour un long cursus, mais besoin de quelques mises à niveau ou compléments de formation ?

Notre offre de formations courtes est faite pour vous !

Toujours au plus proche des artisans, nous avons développé pour vous des **modules courts de quelques heures ou quelques jours** dans divers domaines comme la comptabilité-gestion, le numérique, le commercial, la bureautique, le marketing, le management, mais également le volet réglementaire et quelques modules spécifiques aux métiers.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire vous accompagne dans tous vos projets !

Procurez-vous vite notre catalogue dédié et prenez contact avec votre conseiller CMA Centre-Val de Loire.*

**coordonnées au dos du catalogue*



JE ME FORME POUR ...DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES OU ME RECONVERTIR

FORMATIONS QUALIFIANTES ET DIPLÔMANTES

Besoin ou envie d'obtenir une certification ou un diplôme dans un métier artisanal ? En recherche de reconversion ? Il n'est jamais trop tard !

CAP, BTM, Brevet de maîtrise... nous vous proposons une formation adaptée à votre besoin. Nouveau diplôme en vue ? Notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner dans ce projet !

Procurez-vous vite notre catalogue dédié et prenez contact avec votre conseiller CMA Centre-Val de Loire.*

**coordonnées au dos du catalogue*





JE ME FORME ...DANS MON ENTREPRISE

PARCOURS INTRA-ENTREPRISE

Vous souhaitez **former vos collaborateurs** ? Une **formation sur site** répondrait à vos attentes et à celles de votre équipe ? Nos formateurs se déplacent dans votre entreprise ! Nos conseillers sauront vous proposer la solution adaptée à votre projet.

Procurez-vous vite notre catalogue dédié et prenez contact avec votre conseiller CMA Centre-Val de Loire.*

**coordonnées au dos du catalogue*



JE ME FORME POUR ...DÉVELOPPER MA MICRO-ENTREPRISE

POUR LES MICRO-ENTREPRENEURS

Vous souhaitez vous lancer dans **l'Artisanat en créant une micro-entreprise** ? Cette solution peut être intéressante pour débiter. Le régime du micro-entrepreneur est soumis à certaines obligations et peut se révéler être un tremplin. Notre offre dédiée vous apportera aides et conseils pour **développer votre « petite entreprise »**. Parlez-en vite à votre conseiller !

Procurez-vous vite notre catalogue dédié et prenez contact avec votre conseiller CMA Centre-Val de Loire.*

**coordonnées au dos du catalogue*



MA CMA CVL M'ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Jusqu'à 50 h

18, 28, 36, 37, 41

€ **TARIF :**
selon votre statut

► VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE

Artisan, salarié, conjoint-collaborateur, demandeur d'emploi, chef d'entreprise... Vous vous interrogez sur le moyen d'obtenir un diplôme qui reconnaisse et corresponde à votre expérience professionnelle, pensez à la VAE !
Contactez le 3006, un conseiller étudiera votre projet.

POURQUOI ?

La VAE permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir les compétences acquises lors de ses expériences professionnelles et/ou extraprofessionnelles et les faire reconnaître officiellement par l'acquisition totale ou partielle d'une certification professionnelle.

L'accompagnement VAE est un appui pédagogique et méthodologique pour :

- **AIDER** le candidat dans la formalisation de son dossier VAE
- **AMENER** le candidat à prendre la distanciation nécessaire afin de formaliser ses acquis à l'écrit et à l'oral,
- **GUIDER** le candidat jusqu'au dépôt de son dossier VAE, le préparer au jury et à l'entretien post-jury.

COMMENT ?

La CMA CVL m'offre un accompagnement personnalisé et individualisé adapté à mes besoins.

Passage devant un jury pour validation de ma VAE (des frais peuvent être à prévoir).

Possibilités de prise en charge, à titre d'exemples : CPF, plan de développement des compétences de l'entreprise (pour les salariés), le FAFCEA (pour les artisans), congé VAE.

DÉMARCHE

1

DÉMARRAGE

La démarche peut venir de vous, ou être faite en collaboration avec votre entreprise/employeur.

2

CONSTITUTION DU LIVRET VAE

Il est attendu du candidat de démontrer et d'apporter la preuve de ses acquis au regard des exigences d'obtention de la certification professionnelle visée.

Les documents comme les certificats de travail, attestations de formation, production écrite, chiffres, démonstrations pratiques... compléteront le livret VAE.

3

JURY

L'évaluation des acquis est soumise à un jury composé de professionnels du secteur/métier et de formateurs/professeurs.

La présentation du dossier devant un jury varie de 30 minutes à 1h30.



MA CMA CVL M'ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

24 h

18, 28, 36, 37, 41, 45

TARIF :
selon votre statut

➤ BILAN DE COMPÉTENCES

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, ou en recherche d'emploi, pensez au programme d'accompagnement au bilan de compétences !

Contactez votre conseiller* pour étudier votre projet.

*coordonnées au dos du catalogue

POURQUOI ?

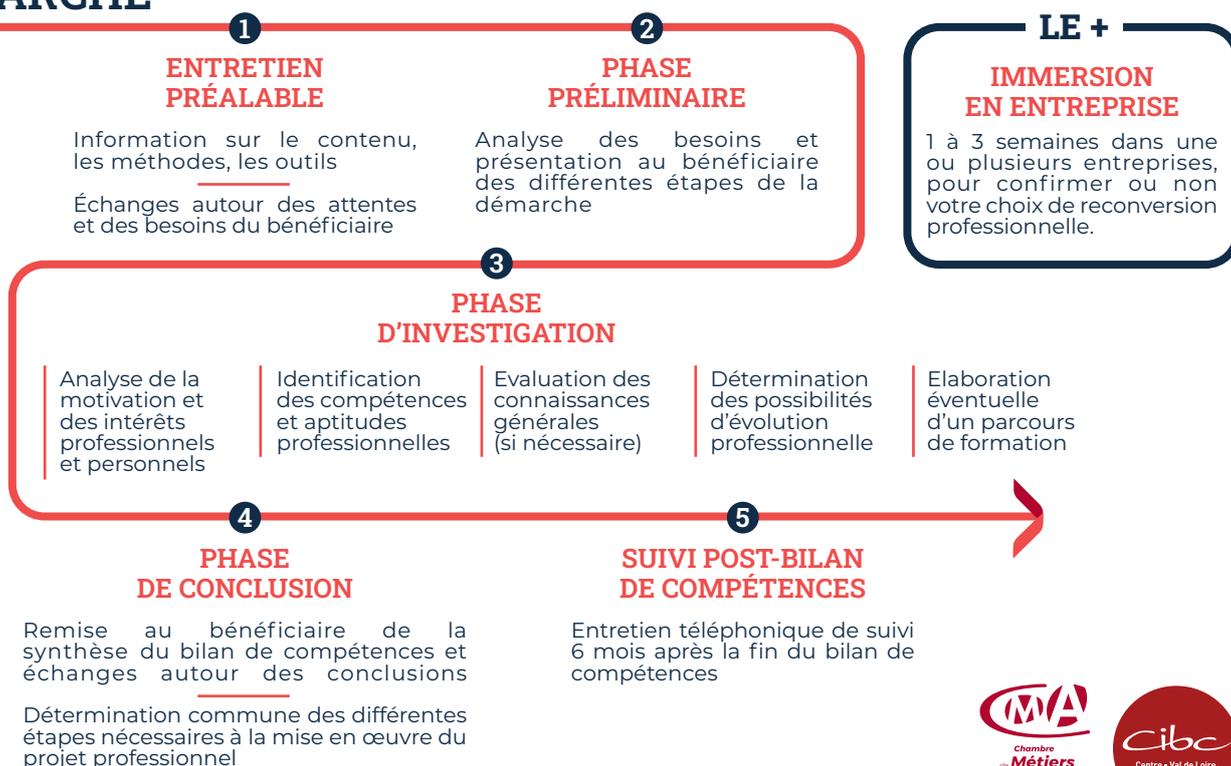
- **FAIRE LE POINT** sur mes expériences professionnelles et personnelles,
- **IDENTIFIER** mes savoirs, compétences et aptitudes,
- **DÉCELER** mes potentialités inexploitées,
- **PERMETTRE D'OPTIMISER** mes ressources personnelles et développer la mise en perspective de ma carrière professionnelle,
- **ÉVALUER** mes atouts pour envisager les meilleures possibilités d'évolution et de reconnaissance professionnelle,
- **ME RENDRE PROACTIF,**
- **MESURER** mes capacités d'adaptation au changement.

COMMENT ?

La durée est déterminée conjointement lors de l'entretien préalable et en fonction des besoins : 6 à 8 séances individuelles (possibilité de réaliser certaines séances en distanciel).

Possibilités de prise en charge, à titre d'exemples : CPF, plan de développement des compétences de l'entreprise (pour les salariés), le FAFCEA (pour les artisans).

DÉMARCHE



➤ LE FINANCEMENT DE MA FORMATION

Un financement pour chaque profil

Laissez-vous guider par votre conseiller pour connaître les différentes aides financières. Le tarif et la prise en charge peuvent évoluer selon votre profil.

MON STATUT :

**JE SUIS
CHEF D'ENTREPRISE
OU CONJOINT
COLLABORATEUR/ASSOCIÉ ¹**

FAF CEA³

Je contacte mon conseiller formation* pour être guidé dans mes démarches et obtenir un devis gratuit.

**JE SUIS
SALARIÉ ²**

OPCO, PDC, TRANSIT PRO, PSE, CPF

Je contacte mon conseiller formation* pour connaître les dispositifs d'aide au financement et obtenir un devis gratuit.

**JE SUIS
DEMANDEUR D'EMPLOI**

FRANCE TRAVAIL, CPF

Je contacte mon conseiller formation* pour faire le point sur mon besoin et obtenir un devis gratuit.

⁽¹⁾ Inscrit au registre national des entreprises

⁽²⁾ Y compris le Chef d'entreprise ayant un statut d'assimilé salarié

⁽³⁾ Le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise exerçant une activité artisanale.

➤ MA SITUATION EST DIFFÉRENTE ?

Je contacte mon conseiller formation* pour être guidé dans mes démarches.

*coordonnées au dos du catalogue

➤ Ma formation peut être financée avec mon Compte Personnel de Formation (CPF)

Chaque personne dispose, dès son entrée sur le marché du travail, d'un compte CPF qu'il suffit de créer, mettre à jour ou consulter.

**MON
COMPTE
FORMATION**

Rendez-vous sur moncompteformation.gouv.fr

➤ Sécurisez votre identité en ligne !

Pour s'inscrire à une offre de formation éligible à "Mon Compte Formation", l'identification FranceConnect+ est désormais nécessaire. Afin de vous accompagner dans cette démarche, le service formation de la CMA Centre-Val de Loire se tient à votre disposition. Contactez-nous* !

*coordonnées au dos du catalogue

 **L'Identité
Numérique**

Plus d'informations sur identitenumerique.laposte.fr



Depuis le 1^{er} janvier 2019, chaque salarié à temps complet cumule 500 euros par an sur son CPF.

Travailleur indépendant, membre des professions libérales et des professions non salariées, conjoint collaborateur ou artiste auteur, depuis le 1^{er} janvier 2018, vous êtes éligibles au CPF. Le tarif et la prise en charge peuvent évoluer selon votre profil.

➤ CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre la CMA Centre-Val de Loire et tout stagiaire souhaitant suivre une formation, qu'elle soit diplômante ou de perfectionnement. Elles prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par la CMA Centre-Val de Loire.

La CMA Centre-Val de Loire se réserve le droit de modifier les présentes à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le stagiaire.

2 - RÉSERVATION DE FORMATIONS

Le nombre de places étant limité par formation, la réservation est possible par téléphone, courriel, dans l'attente de la réception du bulletin d'inscription, du règlement et du chèque de caution.

3 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription à toute formation ne devient effective qu'à la réception du bulletin d'inscription, du règlement (chèque, CB) et du chèque de caution de 150 € et des pièces justificatives demandées selon le statut du stagiaire.

4 - CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Il est prévu un entretien individuel de positionnement pour les formations diplômantes ou certifiantes. Toute inscription sera confirmée par l'envoi, par mail, d'une convocation environ une semaine avant le démarrage de la formation. Les horaires et le lieu seront mentionnés sur cette convocation.

5 - ANNULATION DE L'INSCRIPTION

5 -1 - La CMA Centre-Val de Loire se réserve le droit d'annuler une formation en cas d'effectif insuffisant laissé à son appréciation. Le règlement peut alors, soit être remboursé au stagiaire, soit être conservé pour un stage ultérieur, identique ou non. Le chèque de caution suivra le sort du règlement.

5 -2 - En cas d'annulation à l'initiative de l'entreprise ou du stagiaire, la CMA Centre-Val de Loire devra en être informée au moins 8 jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, elle conservera et encaissera le chèque de caution ou le règlement.

6 - COÛT ET MODALITES DE PAIEMENT

Le coût journalier ou coût module sont indiqués sur la fiche programme. La CMA Centre-Val de Loire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix mentionné le jour de la commande sera le seul applicable au stagiaire. Des prises en charge sont susceptibles de réduire le coût réel suivant le statut du stagiaire.

Le coût du stage représente les frais d'inscription, les droits de participation et les documents pédagogiques. Toute personne participant au stage est redevable de ce coût.

Pour l'inscription à un pack, le stagiaire ayant bénéficié d'un tarif avantageux s'engage à suivre l'ensemble des stages prévus dans le pack. Dans le cas contraire, le stagiaire perdra cet avantage et sera redevable du coût réel du stage.

Le chèque de règlement est encaissé à partir du 1er jour de la formation. En cas de subrogation de paiement, le chèque de règlement vaut caution. Il sera restitué après le paiement de la formation par l'organisme financeur.

7-CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

7-1 - Rétractation ou désistement

- Si le désistement du stagiaire intervient au moins 8 jours calendaires avant le début de la formation, le remboursement du coût sera intégral et le chèque de caution sera restitué.

- Si le désistement intervient entre 8 jours calendaires et le jour même de la formation :

* sans contact de la part du stagiaire : le coût de la formation sera encaissé sans possibilité de remboursement, même partiel. Il en sera de même pour le chèque de caution. Le coût ainsi encaissé permettra néanmoins au stagiaire de procéder à une nouvelle inscription dans le délai de 11 mois à compter de la date de sa première inscription.

* pour cas de force majeure et sans demande de report de la part du stagiaire : le remboursement s'effectuera intégralement et le chèque de caution sera restitué.

* pour cas de force majeure dûment justifié avec demande de report de la part du stagiaire : le chèque de caution et le règlement seront conservés dans l'attente de la réalisation effective du stage durant 11 mois.

7-2 - Abandon en cours de formation

Aucun remboursement, même partiel, ne se fera en cas d'abandon en cours de formation. Le chèque de caution sera encaissé dès l'abandon du stagiaire.

En cas d'abandon pour force majeure dûment justifiée, le stagiaire aura la possibilité de reporter son inscription sur une formation postérieure dont la date sera choisie par la CMA Centre-Val de Loire en fonction des disponibilités et des effectifs prévus.

Le chèque de caution sera conservé dans l'attente de la réalisation effective du stage durant 11 mois.

8 - PENALITES ET FRAIS DE RETARD

Tout impayé au-delà de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture pourra entraîner une pénalité d'un montant correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur sur l'intégralité de la somme restant due.

Outre cette pénalité, hormis pour le stagiaire inscrit à titre de particulier ou de demandeur d'emploi, une indemnité forfaitaire de 40€ sera due de plein droit au titre des frais de recouvrement, et ce même en cas de règlement partiel.

Si les frais exposés sont supérieurs à 40€, une indemnité complémentaire pourra être demandée sur justificatifs.

9 - MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS

Le contenu détaillé de toute formation et le planning sont transmis au stagiaire.

La CMA Centre-Val de Loire se réserve le droit de modifier exceptionnellement les jours et les heures mentionnés.

Le stagiaire s'engage à suivre la formation dans son intégralité, hormis cas de force majeure dûment justifiée, auquel cas il sera fait application de l'article 7-2 des présentes.

Les formations se déroulent dans les locaux de la CMA Centre-Val de Loire ou dans des locaux extérieurs pour des nécessités de service.

Tous les intervenants chargés de la formation sont dûment qualifiés.

Le nombre maximum de participants est fixé pour chaque formation en fonction de la superficie d'accueil. La CMA Centre-Val de Loire se réserve le droit d'annuler une formation en cas d'effectif insuffisant laissé à son appréciation.

L'inscription à des formations en distanciel est prévu. Chaque stagiaire reçoit un contenu détaillé de la formation, le planning pour les formations se déroulant sur plusieurs jours, ainsi que les modalités de connexion. Ces informations sont transmises par mail. Il incombe au participant de s'assurer qu'il dispose du matériel informatique et prérequis techniques nécessaires pour y participer, notamment l'accès à Internet.

Des tests préalables pourront être effectués. L'identifiant et le mot de passe transmis par le centre de formation CMA-CVL sont des informations sensibles, personnelles et confidentielles. A ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ou partagés.

A l'issue de la formation à distance, une attestation de formation sera adressée au participant, ou à l'entreprise du salarié.e. Le centre de formation CMA-CVL pourra fournir, à la demande, l'état des présences attestant le suivi de la formation à distance effectué.

10- PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT VAE ET BILAN DE COMPETENCES

Les prestations VAE (validation des acquis de l'expérience) et Bilan de compétences sont soumises à des conditions générales de vente spécifiques.

Les personnes qui souhaitent s'engager dans l'une ou l'autre de ces démarches sont invitées à se rapprocher de notre support administratif dédié à l'adresse mail suivante conseil-oip@cma-cvl.fr, afin d'être renseignées sur les modalités de mise en œuvre.

11 - CONTESTATIONS ET LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'application des présentes, la compétence est attribuée au Tribunal administratif d'Orléans.

12 - DONNEES PERSONNELLES

Vos données à caractère personnel sont traitées conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données à caractère personnel, voir notre politique d'utilisation des données ci-jointe.

➤ POLITIQUE D'UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La présente notification s'applique aux traitements de données à caractère personnel que nous recueillons lors de :

1. Inscription à une formation,
2. Fiche entretien de positionnement,
3. Enquêtes de satisfaction et analyses statistiques pour répondre aux exigences des certifications et des audits.

Votre vie privée et la sécurité de vos données personnelles sont importantes pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire (CMA-CVL). Nous sommes tenus de veiller à ce que toutes les données personnelles qui nous sont confiées soient traitées conformément à la législation applicable en matière de protection des données.

Identité du responsable du traitement et coordonnées du DPO

Le responsable de traitement est la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire (CMA-CVL).

Les coordonnées du DPO

Vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données par voie électronique à l'adresse électronique : SG_DPD@CMA-CVL.FR ou par courrier postal à l'adresse : 28 Rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 Orléans.

Collecte des données

Votre centre de formation recueille vos données à caractère personnel (nom, prénom, adresse électronique, etc.) de manière directe, lorsque vous remplissez des fiches de renseignements, formulaires ou enquêtes de satisfaction. Ces données permettent d'accéder aux services que nous proposons.

Nature des données personnelles suivantes sont collectées

Données d'identification : civilité, nom, prénom, date de naissance, adresse électronique, signature, statut ;
Données de santé : situation de handicap ;
Données relatives à la vie professionnelle : employeur, fonction, lieu de travail, adresse électronique ;
Données relatives aux formations suivies : nature, durée, diplômes, etc.
Données nécessaires à la délivrance de l'attestation de suivi et/ou de réussite : identité de l'utilisateur, date de l'attestation : Résultats des tests, résultat des certifications.

Vos données à caractère personnel sont collectées également lorsque vous nous contactez via les formulaires et messageries des sites internet.

Finalités des traitements

Les principales finalités des traitements sont les suivantes :

1) Recenser les personnes intéressées par nos formations afin de recenser les besoins potentiels. L'inscription à une formation permettra la délivrance ou non de diplôme à l'issue de la

formation, et de la remise d'attestation de début / fin de stage. Enfin de la remise de l'attestation des modalités d'accueil et d'accompagnement,
2) Evaluer le niveau du stagiaire avec la formation souhaitée / connaître les modalités de financement de la formation choisie. En cas de recours au financement d'un organisme de financement transmission d'information à ceux-ci, tels que les fiches d'emargement.
3) Evaluer l'adéquation de nos formations aux besoins par retour de nos stagiaires.

Bases légales de traitement

- Pour les traitements 1 et 2 : Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci ; (cf. article 6.1.b du RGPD) ;

- Pour le traitement 3 : la base légale de traitement est le consentement (Cf. article 6.1.a du RGPD). Sauf pour les études statistiques anonymisées.

Destinataires des données

Les données à caractère personnel collectées par la CMA-CVL sont réservées à l'usage du responsable du traitement.

Elles peuvent également être communiquées à nos formateurs qui dispensent les cours, nos prestataires qui interviennent dans la gestion de nos plateformes (gestionnaire technique et hébergeur). Et des collectivités territoriales (organismes de financement).

La CMA-CVL pourra être amenée à divulguer les données personnelles à des autorités compétentes dans le cadre d'opération visant à lutter contre toute activité pénalement répréhensible.

Durée de conservation

La CMA-CVL conserve vos données à caractère personnel pendant une durée n'excédant pas 5 années.

Les enquêtes de satisfaction effectuées par votre centre de formation sont conservées de façon anonymisée.

Sort des données à caractère personnel après le décès

Conformément à l'article 85 de la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et communication de vos données personnelles après votre décès. Ces directives peuvent être générales ou particulières. Vous pouvez transmettre vos directives particulières concernant vos données personnelles collectées en vous adressant au DPO en charge du recueil et de l'instruction de vos demandes (cf. la rubrique « Coordonnées du DPO »). Vos directives peuvent désigner une personne chargée de leur exécution. A défaut de désignation ou, sauf directive contraire, en cas de décès, vos héritiers auront la qualité pour prendre connaissance de vos directives et demander leur mise en œuvre. Vous pouvez modifier ou révoquer vos directives à tout moment.

Exercice de vos droits

En fonction de la base légale sur laquelle repose le traitement de vos données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression et de limitation de vos données personnelles,

Vous pouvez exercer votre droit en vous adressant au DPO de la CMA-CVL (cf. la rubrique « Coordonnées du DPO »). Votre demande devra indiquer nom et prénom, adresse électronique ou postale et être signée. Dans le cas de doute, nous pourrions vous demander de nous transmettre un justificatif d'identité en cours de validité.

Si, après avoir contacté le service concerné, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par courrier auprès de la CNIL.

➤ Contactez

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS



**Les SITES de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
CENTRE-VAL DE LOIRE**

CHER (18)

15 rue Henri Dunant
18000 Bourges
formation-continue.18@cma-cvl.fr
02 46 59 15 03

EURE-ET-LOIR (28)

2 rue d'Aquitaine
28110 Lucé

> **Site de formation continue :**
rue Charles-Isidore Douin
28000 Chartres
formation-continue.28@cma-cvl.fr
02 36 25 31 05

INDRE (36)

31 rue Robert Mallet-Stevens
36000 Châteauroux
formation-continue.36@cma-cvl.fr
02 54 08 80 03

INDRE-ET-LOIRE (37)

36-42 route de Saint-Avertin
37200 Tours
formation-continue.37@cma-cvl.fr
02 47 25 24 29 / 02 47 25 24 74

LOIR-ET-CHER (41)

16 rue de la Vallée Maillard
41000 Blois
formation-continue.41@cma-cvl.fr
02 54 44 65 67 / 02 54 44 65 68

LOIRET (45)

28 rue du Faubourg Bourgogne
45000 Orléans

> **Site de formation continue :**
44 rue du Faubourg Bourgogne
45000 Orléans
formation-continue.45@cma-cvl.fr
02 38 62 99 99 / 02 38 62 18 54

**À MES CÔTÉS,
POUR TOUS
MES PROJETS !**



by



3006

Service & appel
gratuits

bonjour@cma-cvl.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
CENTRE-VAL DE LOIRE**



CERTIFICATIONS :



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE